



Air France



Jeux Olympiques & Paralympiques

Mesures unilatérales de la Direction

PPV JO

1000 € brut (9,7% CSG RDS)

Pour tous (12 mois de travail effectif précédant le versement hors congés maternité, paternité, adoption, parental).

Valoriser la préparation, la satisfaction clients et l'implication. Versée en septembre ou éparpillée 5 ans.

Télétravail

Du 22 au 28/07, du 12 au 18/08 & du 2 au 8/09
Pour l'IdF : 1 jour sur site

A adapter selon l'intensité des perturbations

Covoiturage

Inscriptions via Karos

Discussions locales

Assez peu.

Mesures d'engagement des salariés

12 relayeurs de la flamme, un marathon pour tous, vidéos etc.

Comme prévu dans la NAO, la Direction a décidé unilatéralement ces mesures, après avoir rencontré l'ensemble des représentants signataires.

Néanmoins, lors des échanges, nous demandons que le télétravail soit élargi à 5 jours pendant les 3 semaines « rouges » et que le TTE soit anticipé face aux événements exceptionnels.

Nous rappelons l'importance d'anticiper les mesures pour faciliter l'Exploitation : vacances supplémentaires etc. Rapprochez-vous de nos représentants de secteur pour connaître les mesures locales.

**Vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre,
Ensemble, défendons notre avenir**

